

Hon. Sir John A. Macdonald said all he contended for was that the Government that selected his hon. friend showed a great deal of tact. Great objection was found to the composition of the Government by the introduction of four new members. Well, they would remember the composition of the Cabinet as agreed upon. Five members were to be from Ontario, four from Quebec, and the remainder from the other Provinces. There was no difficulty in selecting from any of the Provinces but Ontario, and that difficulty arose from the odd number in Ontario. Before the Union between Upper and Lower Canada was dissolved, there had been six from the one and six from the other, and during the Coalition Government there were three reformers and three conservatives from each section. When they compared their policy, they found that there was really no great difference between them after all, for they turned out to be either liberal conservatives, or conservative liberals. But when the number came to be five, it was a question of who should make way. They could not possibly know what the feeling of the country would be with respect to questions that might arise. Each Province had its parties, but they were divided on old questions, and it was not known how parties would be divided on new questions afterwards to arise; and therefore, it was determined, as at previous elections more Reformers had been elected than Conservatives from Ontario, that three Reformers should enter the Cabinet to two Conservatives. Subsequently the elections of 1867 took place, and the result was, that a larger number of Conservatives than Reformers were returned from Ontario. But this made no alteration in the composition of the government, till the death of Mr. Blair. Then, in consequence of the anti-union excitement, the present member for Colchester lost his seat and immediately sent in his resignation. These two offices were not filled, because Mr. Blair's office was merely nominal, though necessary under our system, and the other office was new and an experimental one, and the duties of it were done by the occupant of another office. The Government went on till the present Lieutenant Governor of Ontario was appointed, and vacated the office of Minister of Inland Revenue, so that negotiations were opened by Mr. Aikins.

Mr. Mackenzie—Was that before the resignation of Mr. Howland or after?

Hon. Sir John A. Macdonald—I think not.

L'honorable sir John A. Macdonald prétend seulement que le Gouvernement, qui a choisi son honorable ami, a fait preuve de beaucoup de tact. Nombreux sont ceux qui trouvaient à redire sur la composition du Gouvernement à la suite de la nomination de quatre nouveaux membres. Eh bien, ils devraient se rappeler la composition du Cabinet telle qu'elle a été établie. L'Ontario devait compter cinq membres, le Québec quatre et les autres provinces devaient se partager le reste. La sélection s'effectua sans aucun problème, sauf en Ontario, à cause du nombre impair des représentants de cette province. Avant leur dissolution, le Bas-Canada et le Haut-Canada comptaient chacun six membres et pendant le Gouvernement de coalition, trois réformistes et trois conservateurs représentaient chaque section. La comparaison de leur ligne de conduite leur a permis de constater qu'après tout, il n'y avait pas vraiment beaucoup de différence entre eux puisqu'ils s'étaient révélés soit conservateurs libéraux, soit libéraux conservateurs. Mais lorsque le nombre a dû être réduit à cinq, il a fallu déterminer qui céderait. Ils ignoraient quelle serait la réaction de la population relativement aux questions qui pourraient se poser. Chaque province avait ses partis, mais ceux-ci différaient d'opinion sur de vieilles questions et on ignorait jusqu'à quel point ils seraient en désaccord sur les sujets à venir. Il fut donc décidé qu'il y aurait trois réformistes au sein du Cabinet par rapport à deux conservateurs, puisqu'on avait élu plus de réformistes que de conservateurs en Ontario lors des élections précédentes. Puis, vinrent les élections de 1867 et l'Ontario fit élire un plus grand nombre de conservateurs que de réformistes. Mais ce résultat ne modifia en aucune façon la composition du Gouvernement jusqu'à la mort de M. Blair. Puis, par suite de l'agitation qui régnait autour du mouvement anti-union, le député de Colchester d'alors perdit son siège et remit immédiatement sa démission. Ces deux postes sont demeurés vacants parce que les fonctions de M. Blair étaient seulement nominales, quoiqu'elles fussent nécessaires dans notre système et que l'autre poste était nouveau et au stade expérimental et que les fonctions qui s'y rattachaient étaient remplies par un autre titulaire. La composition du Gouvernement ne fut pas modifiée jusqu'à la nomination de l'actuel lieutenant-gouverneur de l'Ontario, laissant ainsi le poste de ministre du Revenu intérieur vacant, de sorte que M. Aikins put entamer les pourparlers.

M. Mackenzie—Est-ce que cela s'est produit avant ou après la démission de M. Howland?

L'honorable sir John A. Macdonald—Je ne crois pas.